

Fiche 2.1

Préparation des chantiers en régie

1. Contexte

Au travers d'un outil simple d'utilisation de type check-list, le premier objectif est d'amener l'encadrement de proximité des centres d'entretien et d'intervention à organiser et formaliser préalablement la phase de préparation de chaque chantier en régie en se posant les « bonnes » questions sur les ressources à disposition, les matériels et l'organisation du chantier dans un but d'efficacité du chantier, et de sécurité tant des usagers que des agents de la DIR Nord. Elle doit également permettre d'appréhender le champ de contraintes dans lequel va se dérouler le chantier.

Une fois la fiche de chantier élaborée, celle-ci a pour second objectif d'être le vecteur de communication entre l'organisateur du chantier et les agents « opérateurs ». Chacun doit savoir ce que l'on attend de lui et comprendre ce qui est attendu des autres.

La fiche de chantier reprend les points suivants :

- localisation du chantier et points singuliers du réseau
- la nature des travaux
- les personnels prévus pour assurer le chantier avec les éventuelles restrictions médicales
- les équipements de protection individuels à utiliser
- les moyens matériels à mettre en œuvre
- les modalités d'exploitation sous chantier avec le schéma du guide SETRA retenu ou adapté
- rendu compte de l'exécution du chantier

2. Méthode d'élaboration

Dans un premier temps, le travail d'élaboration de la fiche a été confié à un groupe de travail, piloté par le Secrétaire Général, composé de la responsable RH, des conseillers de prévention, d'un chef de district, de chefs de centre et de chefs d'équipe

La fiche chantier a ensuite fait l'objet de présentations et de tests dans différents CEI (cinq) par le chef de centre et les chefs d'équipe volontaires.

A l'issue de la phase de tests (4 à 6 mois selon les centres) des amendements ont été apportés à la fiche de chantier .

3. Méthode de diffusion et d'appropriation

La fiche de chantier a été présentée à l'ensemble des chefs de CEI et à l'ensemble des chefs d'équipe lors de différents séminaires.

Ensuite, par instruction du directeur, le recours à la fiche de chantier pour l'ensemble des chantiers a été rendu obligatoire. Un délai de trois mois a été donné pour une mise en œuvre définitive et opérationnelle de la fiche.

4. Méthode d'évaluation

Pour s'assurer de la mise en œuvre effective de la fiche de chantier dans l'ensemble des CEI, la DIR Nord a introduit un certain nombre de points d'évaluation et de contrôle, notamment :

- dans le suivi des CEI par les chefs de district au travers de leur management,
- dans le cadre des contrôles hiérarchiques internes (CHI) au titre de l'hygiène et de la sécurité,
- lors des enquêtes accidents.

5. Production réalisée

Une fiche informatisée.

6. Points de vigilance

Il est indispensable d'accompagner la mise en place de la fiche de chantier par de la pédagogie à tous les échelons hiérarchiques.

Cette démarche de formalisation et de traçabilité s'est inscrite par ailleurs dans la démarche qualité de la DIR Nord.

Une nouvelle version est en cours d'élaboration pour prendre en compte notamment l'abandon des produits phytosanitaires et la problématique de la co-activité.